

DELIBERATION CR029-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 03 décembre 2018.

Objet de la délibération : Procès-verbal du 19 novembre 2018

La commission de la recherche réunie le 11 décembre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

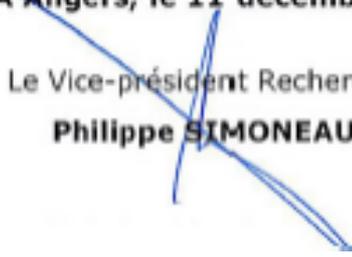
Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 19 novembre 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions.

A Angers, le 11 décembre 2018

Le Vice-président Recherche

Philippe SIMONEAU



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 19 décembre 2018

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la
Recherche
19 novembre 2018

*Approuvé par la Commission de la
Recherche du 11 décembre 2018*

UA

Ua

U/A

UA

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 19 novembre 2018 à 14h36 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Excusé, donne procuration à Yves DENECHERE
AMIARD Stéphane	Absent
ANGOT Christophe	Absent
ARAB Chadia	Absente
AUGERERAUD Laëtitia	Excusée
BENETEAU Éric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	Absent
BERNIER Monique	Absente
CANEVET David	Excusé
CLERE Nicolas	Excusé, donne procuration à Jean-Jacques HELESBEUX
CHUREAU Véronique	Présente
COIFFARD Clémence Suppléant : BOUTAIN Dénali	Excusée, donne procuration à Fabrice FOUCHER
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Présent
DELALEU Frédéric	Excusé
FOUCHER Fabrice	Présent
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Excusée
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Présente
LEGOHEREL Patrick	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
LEMAIRE Félicien	Présent
LEMENAND Thierry	Présent
MEATCHI Sourou Suppléante : LAVIRON Margaux	Absent
PELOILLE Manuelle	Présente
PEYRAT-GUILLARD Dominique	Excusée, donne procuration à Félicien LEMAIRE
PROCACCIO Vincent	Absent
RICHOMME Pascal	Absent
ROBERT Adrian Suppléant : MDELAVERNHE Florian	Absent
ROUSSEAU Audrey	Présente
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Excusé, donne procuration à Christelle JUSSIEN
SEJOURNE Bruno	Présent

TAIBI Aude Nuscia	Excusée, donne procuration à Manuelle PELOILLE
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Excusée, donne procuration à Philippe SIMONEAU
YVARD Jean-Michel	Présent

Membres présents invités par le Président :

EVEN Florence, Directrice Générale Adjointe

CUSTAUD Marc-Antoine, Vice-président délégué à la valorisation

ROUEZ Alexa, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorale

BOURGET Antoine, Adjoint à la Directrice de la Recherche et Responsable du Pôle Recherche

GIRAULT Bénédicte, Responsable du pôle partenariats et innovation (DRIED)

JOLY Frédéric, Directeur des Ressources Humaines

FLEURANT Cyril, Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

LERICHE Philippe, Directeur de la Faculté des Sciences

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour

1. Informations	1
1.1 Ecole Universitaire de Recherche (EUR)	1
1.2 Retour du Comité Consultatif Régional de la Recherche et du Développement Technologique (CCRRDT).....	1
1.3 Plan d'actions du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	1
1.4 Bilan des dépôts de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).....	2
2. Procès-verbal de la CR.....	2
2.1 Procès-verbal de la CR du 11 octobre 2018	2
3. Prospective et moyens	3
3.1 Calendriers des Appels à projets 2019	3
3.2 Bilan de l'Appel à projet MIR.....	3
3.3 Demandes de délégations CNRS.....	4
3.4 Prime d'encadrement doctoral et de recherche.....	4
3.5 Présentation des Domaines d'Activités Stratégiques	4
4. Affaires générales et statutaires	5
4.1 Avis sur la candidature au poste de Directeur.rice adjoint.e de l'École Doctorale Sciences de la Mer et du Littoral (SML) pour le site de Brest	5

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission Recherche à 14H36. A l'ouverture de la séance du 19 novembre 2018, 27 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 19 membres présents, 8 procurations).

1. Informations

1.1 Ecole Universitaire de Recherche (EUR)

M. SIMONEAU présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. SIMONEAU explique que Mme VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a annoncé récemment qu'un second appel à projets EUR, en deux vagues, allait être mis en place. Actuellement, le cahier des charges de celui-ci n'est toujours pas communiqué.

M. SIMONEAU indique que la date de dépôts des dossiers est fixée au 16 avril 2019 et que la sélection des dossiers aura lieu en juillet 2019.

M. SIMONEAU précise que deux projets devraient être portés par l'Université d'Angers.

1.2 Retour du Comité Consultatif Régional de la Recherche et du Développement Technologique (CCRRDT)

M. SIMONEAU présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. SIMONEAU indique avoir eu la confirmation que la préparation du futur schéma régional Enseignement Supérieur Recherche et Innovation 2021-2027 est en cours.

M. SIMONEAU explique que le dispositif Ensemble pour innover a été présenté.

M. CUSTAUD précise que la demande, dans le cadre de ce dispositif, devra être faite par l'entreprise. Il n'y a pas de financement pour la partie "académique", ce qui représente la limite de ce dispositif.

1.3 Plan d'actions du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

M. SIMONEAU présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. SIMONEAU précise qu'il n'y aura pas de suppression des équipes d'accueil, au sens strict du terme. En revanche, les équipes d'accueil seront certainement amenées à changer de nom, dans l'optique d'une harmonisation entre les établissements.

M. SIMONEAU indique que la création d'une unité propre de recherche dépendra désormais de la volonté de l'établissement, et son évaluation se fera par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

M. ROBLÉDO explique que ce changement induit d'affermir notre processus interne.

Mme GAUMER demande si l'évaluation des unités de recherche se fera toujours équipe par équipe, par l'HCERES.

M. SIMONEAU approuve.

1.4 Bilan des dépôts de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Mme ROUEZ présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe) et précise que 81 projets ont été soumis en phase 1 cette année, ce qui est très encourageant.

Mme ROUEZ présente les projets Jeunes Chercheurs Jeunes Chercheuses déposés en phase 1 :

1 - Végétal & Environnement	
Laboratoire	JCJC
IRHS	CHEN Nicolas VERDIER Jérôme
LPG-BIAF	NARDELLI Maria Pia

2 - Santé	
Laboratoire	JCJC
MINT	CALVIGNAC Brice LEPELTIER Elise ROGER Emilie
MITOVASC	CHAO DE LA BARCA Juan COLIN Estelle KHIATI Salim

3 - Matériaux	
Laboratoire	JCJC
LPHIA	CIRET Charles
MOLTECH-ANJOU	CABANETOS Clément CANEVET David DUL Marie-Claire GAUTIER Christelle POP Flavia ZIGON Nicolas

4 - Math STIC	
Laboratoire	JCJC
LARIS	JRAD Nistrine

5 – LL SHS	
Laboratoire	JCJC
GRANEM	DUCROQUET Aude
TEMOS	AVIGNON Carole

2. Procès-verbal de la CR

2.1 Procès-verbal de la CR du 11 octobre 2018

Le procès-verbal de la Commission de la Recherche du 11 octobre 2018 est approuvé. Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 abstention.

3.3 Demandes de délégations Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

M. SIMONEAU présente les demandes ci-dessous ainsi que l'avis du Bureau de la CR :

Candidat	Unité de recherche	Durée/Quotité	Date prise de fonction	Avis du bureau
Arnaud CHEVROLLIER	MITOVASC	Renouvellement 6 mois 100%	01/02/2020	A +
Frédéric MANGOLTE	LAREMA	1 an 50%	01/09/2019	A + (1/4)
Etienne MANN	LAREMA	1 an 50%	01/09/2019	A + (2/4)
Sinan YALIN	LAREMA	6 mois 100%	01/02/2020	A + (3/4)
Piotr GRACZYK	LAREMA	6 mois 100%	01/02/2020	A + (4/4)
Manuella ROUPNEL	ESO	6 mois 100%	01/02/2020	A +

M. LERICHE regrette qu'un travail n'ait pas été effectué avec les responsables de département sur ce sujet.

M. SIMONEAU répond que l'avis du département et celui de la composante ont été demandés en amont du bureau de la Commission de la Recherche.

Les demandes de délégations CNRS sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

3.4 Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)

M. ROBLÉDO rappelle les critères PEDR votés pour 2018 (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO et M. SIMONEAU présentent un algorithme pour la sélection des dossiers ayant obtenu la lettre B et ainsi respecter l'enveloppe budgétaire accordée.

M. SIMONEAU présente un comparatif entre le taux de sélection des dossiers portés par les femmes et le taux de sélection des dossiers portés par des hommes (cf. diaporama de séance en annexe).

Les modalités et l'algorithme utilisés pour le classement des dossiers éligibles à la prime d'encadrement doctoral sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

3.5 Présentation des Domaines d'Activités Stratégiques

Présentation par M. CUSTAUD (cf. diaporama de séance en annexe).

M. CUSTAUD précise que l'identification des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) se fait au sein du périmètre du CLV.

M. SIMONEAU explique que ces DAS concernent les établissements ayant la Société d'Accélération et de Transfert de Technologies (SATT) pour opérateur de valorisation.

M. SALLE demande si une discussion a eu lieu pour déterminer les DAS en concertation avec le CNRS.

M. CUSTAUD répond que ces DAS répondent avant tout à des orientations locales.

Mme ROUEZ répond que le CNRS a un rayonnement national, il n'était donc pas possible de s'accorder sur tous les points. En revanche, des accords entre la SATT et le CNRS existent (la SATT n'intervient pas sur les DAS du CNRS).

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Avis sur la candidature au poste de Directeur.rice adjoint.e de l'École Doctorale Sciences de la Mer et du Littoral (SML) pour le site de Brest

Un avis favorable est donné sur la candidature de M. Philippe PONDAVEN au poste de Directeur adjoint de l'École Doctorale Sciences de la Mer et du Littoral (SML) pour le site de Brest.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h11.

Le Vice-président Recherche
de l'université d'Angers
Philippe SIMONEAU

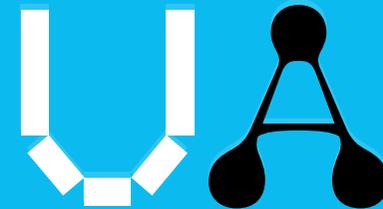
8. ANNEXE : diaporama de la séance du 19 novembre 2018

Commission recherche du 19 novembre 2018

Salle du conseil | Présidence de l'Université



université
angers



Ordre du jour

1- Informations

2- Procès verbal

3- Prospective et moyens

- *Présentation des Domaines d'Activités Stratégiques par Marc-Antoine CUSTAUD*
- *Calendrier des appels à projets 2019*
- *Bilan de l'appel à projets MIR*
- *Demandes de délégations CNRS*
- *Critères d'attribution et enveloppe de la PEDR*

4- Affaires générales et statutaires

- *Avis sur la candidature au poste de directeur.rice adjoint.e de l'ED SML pour le site de Brest*

Informations générales

1. EUR
2. Retour du CCRRDT
3. Plan d'action du MESR (23/10)
4. Bilan des dépôts ANR

EUR



- 1^{ère} vague : destinée aux sites non labellisés initiative d'excellence (IdEx, Isite) → 100 M€
- 2^{nde} vague (2020) : « réservé » initiative d'excellence (IdEx, Isite) → 500 M€

« l'intégralité du cycle master et en proposant d'établir des liens avec le cycle licence... transformant et différenciant »

Retour du CCRRDT

- Préparation du futur schéma régional ESRI 2021-2027

- Étapes :

- Etat des lieux (nov 2018 – juin 2019) / benchmark, diagnostic territorial (STRATER, ANR, H2020, ...), évaluation des dispositifs existants (RFI, Envoleo, Paris Scientifiques, Connect talents, thèses co-financées, équipements, ...)
- Consultations (bureau, établissements, Dus, collectivités locales)
- Finalisation du plan d'action (nov-décembre 2019)

- Présentation du dispositif Ensemble pour Innover

- Chaires industrielles pour les PME (50 k€/an)
- Expériences recherche : co-financement de stage Master en entreprises (1500 € gratification) – Objectif 100 stages aidés /an – déploiement 2019 / 2020

- Présentation de l'EUR Acoustique

- Bilan des aides 2018 : EM : 10 projets soutenus (1,1 M€) ; thèses (53 thèses co-financées – 2,67 M€)

- Dématérialisation des AAP : Portail Régional des Aides

Plan d'action du MESR (23/10)

- Mise en place d'un plan d'action afin d'inciter plus d'équipes de recherche françaises à participer aux AAP européens et mieux les accompagner
- Suppression de la validation des Équipes d'accueil par le MESR
 - Unités propres de recherche – Labellisation de l'Université
 - Unités mixtes de recherche – Co labellisation Univ-EPST

Bilan des dépôts ANR 2019 – Phase I

81 projets soumis :

Incluant 2 laboratoires angevins : 7 projets PRC (donc 88 dépôts)

- 19 JCJC
- 50 PRC / 57 dépôts (26 en coordination et 31 en partenariat)
- 5 PRCE (3 en coordination et 2 en partenariat)
- 7 PRCI (5 en coordination et 1 en partenariat)

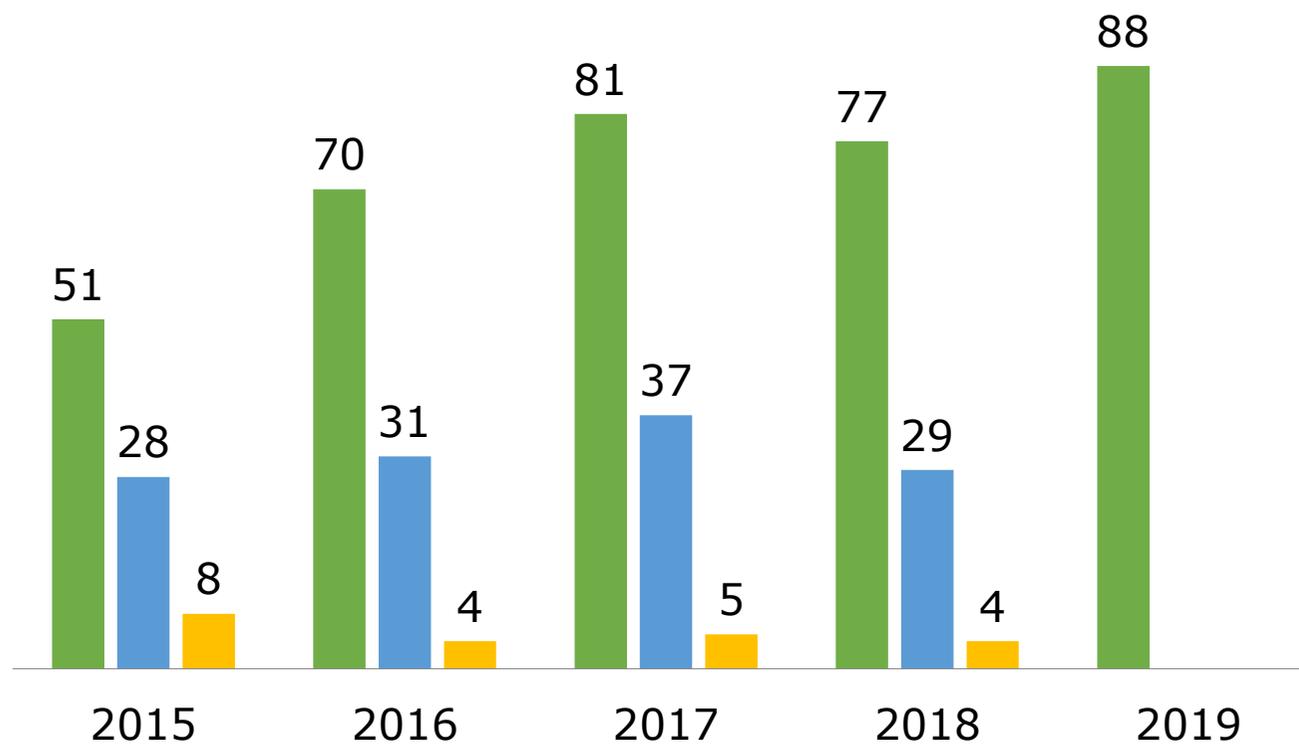
Gestion financière : 9 CNRS, 10 INRA, 1 INSERM, 66 UA (+ 2 ?)



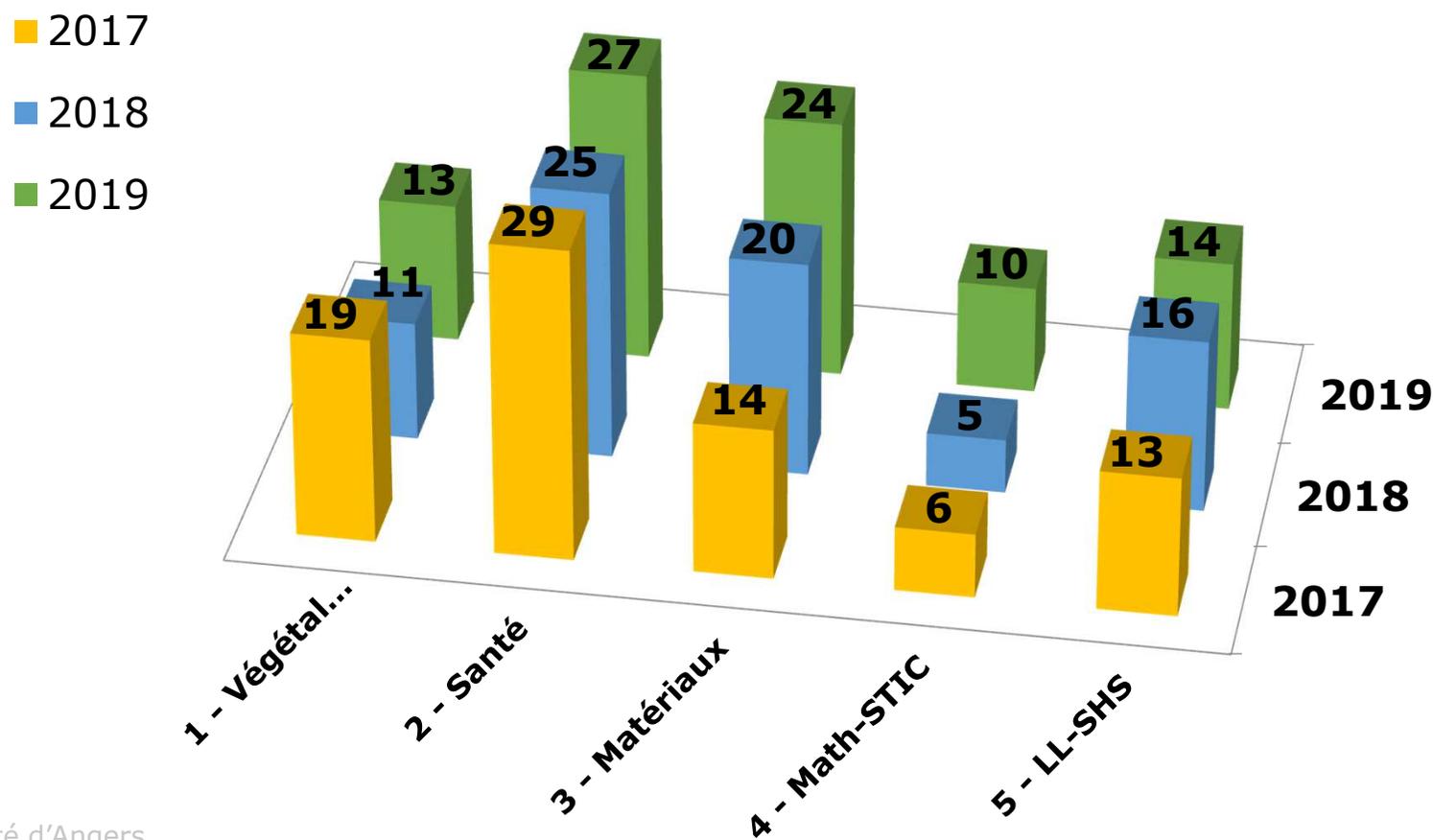
université
angers

ANR 2015 - 2019

■ Déposés en phase I ■ Déposés en phase II ■ Financés



ANR 2017 – 2019 : Dépôt en phase I par pôle



ANR 2019 Phase I - JCJC

1 - Végétal & Environnement

Laboratoire	JCJC
IRHS	CHEN Nicolas VERDIER Jérôme
LPG-BIAF	NARDELLI Maria Pia

2 - Santé

Laboratoire	JCJC
MINT	CALVIGNAC Brice LEPELTIER Elise ROGER Emilie
MITOVASC	CHAO DE LA BARCA Juan COLIN Estelle KHIATI Salim

ANR 2019 Phase I - JCJC

3 - Matériaux

Laboratoire	JCJC
LPHIA	CIRET Charles
MOLTECH-ANJOU	CABANETOS Clément CANEVET David DUL Marie-Claire GAUTIER Christelle POP Flavia ZIGON Nicolas

4 - Math STIC

Laboratoire	JCJC
LARIS	JRAD Nisrine

5 – LL SHS

Laboratoire	JCJC
GRANEM	DUCROQUET Aude
TEMOS	AVIGNON Carole

Procès verbal

Procès verbal du 11 octobre 2018
Vote

Présentation des DAS

Feuille de route SATT

Point d'avancement

Choix des Domaines d'Action Stratégique (DAS)

Prochaines étapes

CR 19/11/2018

Le contexte

- Mieux contractualiser les actions de la SATT avec ses partenaires
 - > établir une **feuille de route**
 - > pour des actions de **valorisation**
- Définir des **Domaines d'Actions Stratégiques (DAS)** avec la SATT
- Proposition de DAS initiée par les **partenaires académiques**
- **Périmètre du Comité Local de Valorisation** (acté lors du CLV du 19/2/2018)
- **Enjeu important** pour la SATT et pour l'écosystème de la valorisation
- Discussion de ces DAS avec les **collectivités territoriales** / Feder (2021- 2025)

Critère des DAS

- **Nombre limité** de DAS, cohérents entre eux,
- Pour une période de **2 ans** (2018 – 2020)
- Avec un **potentiel de valorisation** et des **demandes précises** à la SATT
- Dans la suite des RFI pour certains
- Avec un intérêt pour le **territoire**
- **Ne se substitue pas à l'ensemble des missions de la SATT**

Les 4 DAS proposées

- **Smart Agriculture**
 - Dans la continuité du RFI objectif Végétal
- **Autonomie, vieillissement et objets connectés**
 - Forces à structurer pour la valorisation
- **Electronique organique et systèmes intelligents**
 - Dans la continuité des RFI WISE et Lumomat
- **E-tourisme**
 - Dans la continuité du RFI Angers TourismLab

Ce qui est attendu de la SATT

- Aider à la **structuration** de la valorisation dans le domaine au niveau du territoire
- Etablir des **cartographies** de brevet ciblés
- Mise en **relation** industriels / académiques
- Aider à la mise en place de thèses « **Cifre** »
- Aider à la mise en place de **LabCom** et de **chaires**
- Aider à l'émergence de **start-ups**
- Faciliter la **transversalité**

En synthèse

Smart Agriculture

Végétal spécialisé
Grandes cultures
Elevage exclu

Cartographie de brevets
Sensibilisation des
fournisseurs de techno
1 challenge
1 Chaire industrielle

Autonomie Vieillesse Objets connectés

Signaux en santé /
objets connectés
Vieillesse /
Autonomie

Relations
industriels/académiques
Cartographie de brevets
Emergence de start-up

Electronique organique Systèmes intelligents

Capteurs
Usine électronique du
futur
Textiles intelligents

Identification
d'industriels
Cartographie de brevets
Chaire Energie et
Capteurs

E –Tourisme

Tourisme numérique
Tourisme connecté
Tourisme augmenté

Accompagnement Start-
up
CIFRE
Chaire PME Touristiques
Régionales

Prochaines étapes

- Discussion en CLV le 30 novembre prochain
- Finaliser un document de référence avec la SATT
- Discussion avec les collectivités pour des cofinancements éventuels
- Contractualisation avec la SATT pour 2019-2020

Appel à projets de la CR 2019

Critères

- Projets portés par EC ou C (titulaires ou stagiaires) membre d'une unité de l'UA et nouvellement recruté (depuis septembre 2015)
- Projets 24 mois maximum
- De 5 à 30 k€/projet

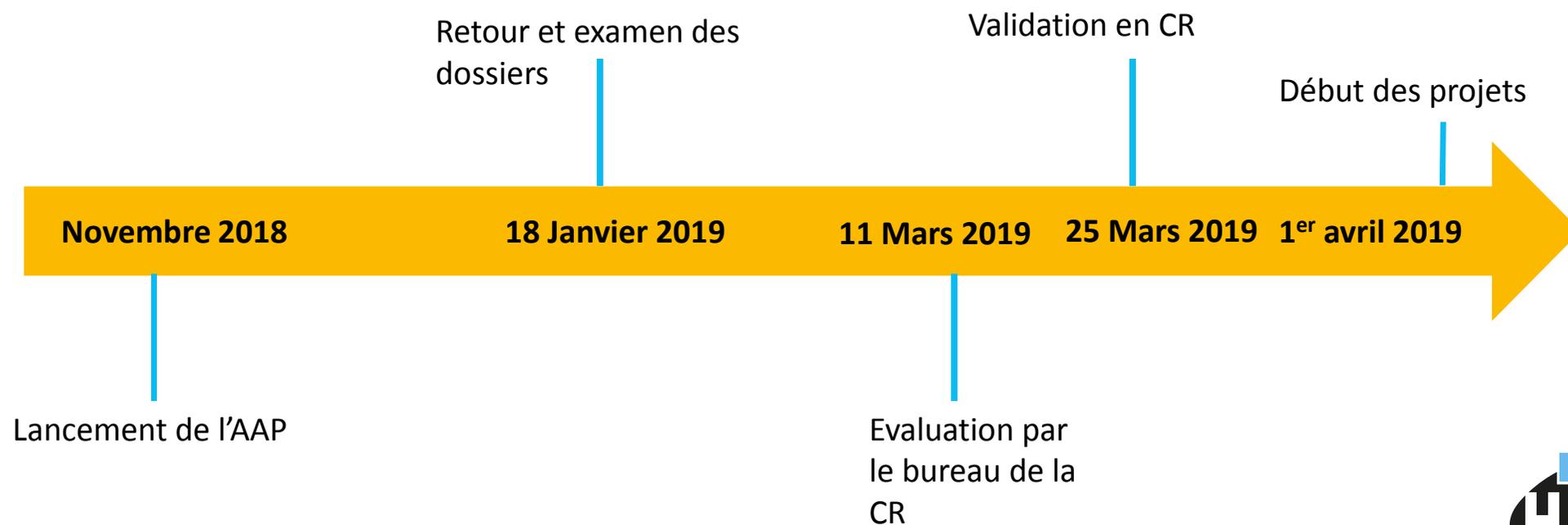
Dépenses éligibles

- Acquisition de petits équipements
- Dépenses de fonctionnement (missions, consommables, gratifications de stage...)



université
angers

Appels à projets UA | Calendrier



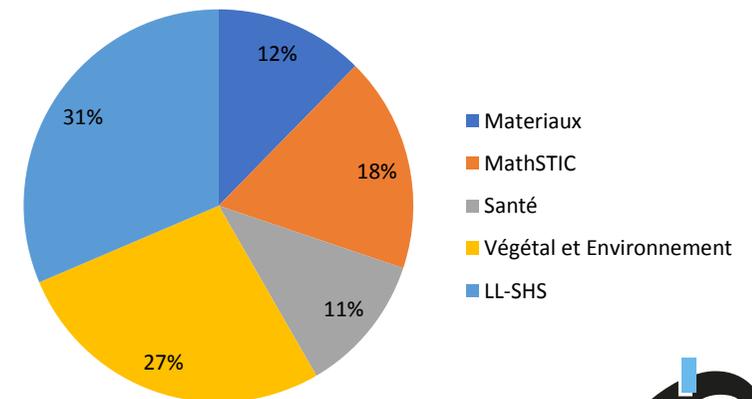
Mobilité internationale pour la recherche (MIR) | Bilan 2018

1^{ère} session : 26 dossiers présentés, 24 dossiers retenus, 80 000 €

2^{ème} session : 14 dossiers présentés, 13 dossiers retenus, 31 000€

Tous les pôles sont représentés

16 mobilités sortantes (40%)



Mobilité internationale pour la recherche (MIR) 2019

Propositions

Mobilité entrante :

- un forfait fixe (150€/jour), hors transport

Mobilité sortante :

- Un forfait national variable par pays

→ Dans les deux cas, le remboursement serait fait sur les seuls justificatifs d'hébergement, avec possibilité d'avance.

→ Suppression de remboursement au frais réel

Possibilité d'engagement de dépenses jusqu'à la date de clôture budgétaire annuelle.

Une seule session en 2019 :

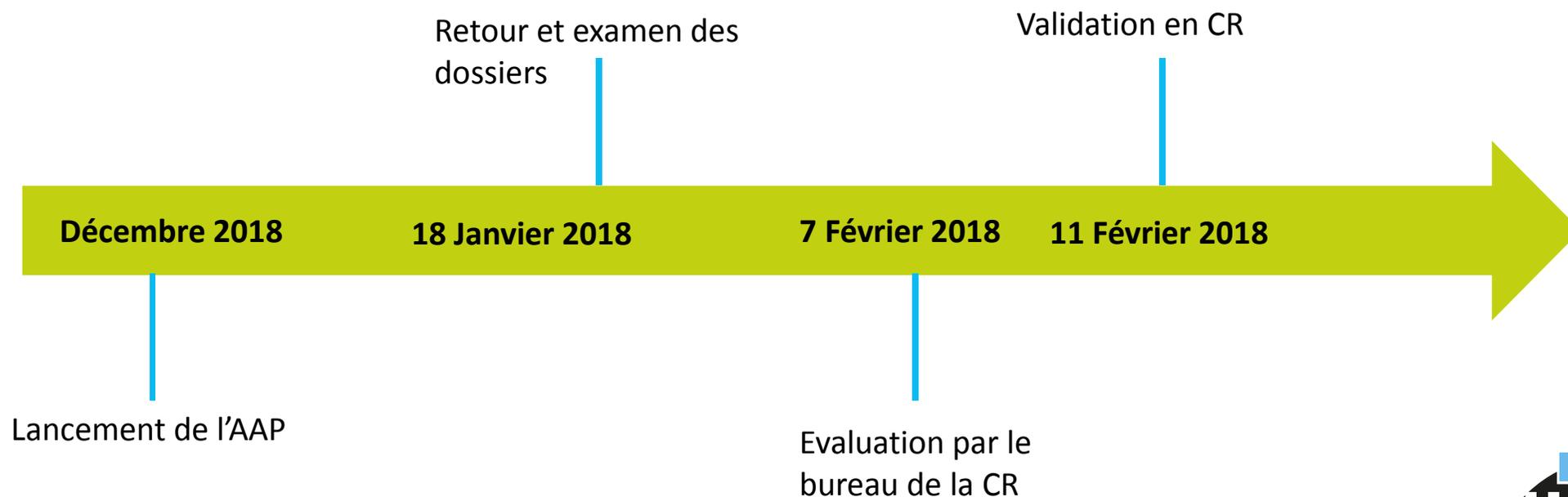
- Lancement : 13 novembre 2018
- Cloture : 24 janvier 2019

Pour mémoire :

- Enveloppe : 120 000 €
- Plafond : 7 000€
- Durée : 2 mois max.

Appels à projets MIR | Calendrier

AAP Mobilité internationale



Demandes de délégations CNRS

Candidat	Unité de recherche	Durée/Quotité	Date prise de fonction	Avis du bureau
Arnaud CHEVROLLIER	MITOVASC	Renouvellement 6 mois 100%	01/02/2020	A +
Frédéric MANGOLTE	LAREMA	1 an 50%	01/09/2019	A + (1/4)
Etienne MANN	LAREMA	1 an 50%	01/09/2019	A + (2/4)
Sinan YALIN	LAREMA	6 mois 100%	01/02/2020	A + (3/4)
Piotr GRACZYK	LAREMA	6 mois 100%	01/02/2020	A + (4/4)
Manuella ROUPNEL	ESO	6 mois 100%	01/02/2020	A +

PEDR 2018

Critères votés | CA Janvier 2018 :

✓ Avis CNU

✓ Les critères de sélection sont :

Candidats classés en « A » : la prime devrait être accordée (20%)

Candidats classés en « B » : la prime pourrait être accordée (30%)

Candidats classés en « C » : la prime ne devrait pas être accordée (50%)

✓ Montant des primes :

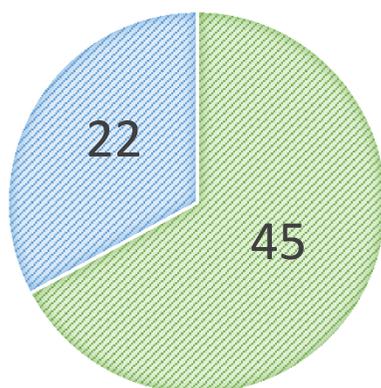
Tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « A » : 6 000 €/an

Tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « B » : 4 000 €/an

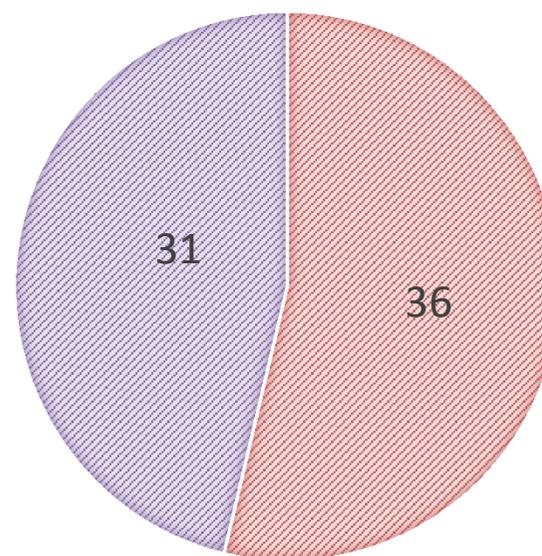
✓ Enveloppe : 140 k€

PEDR 2018

■ Hommes ■ Femmes

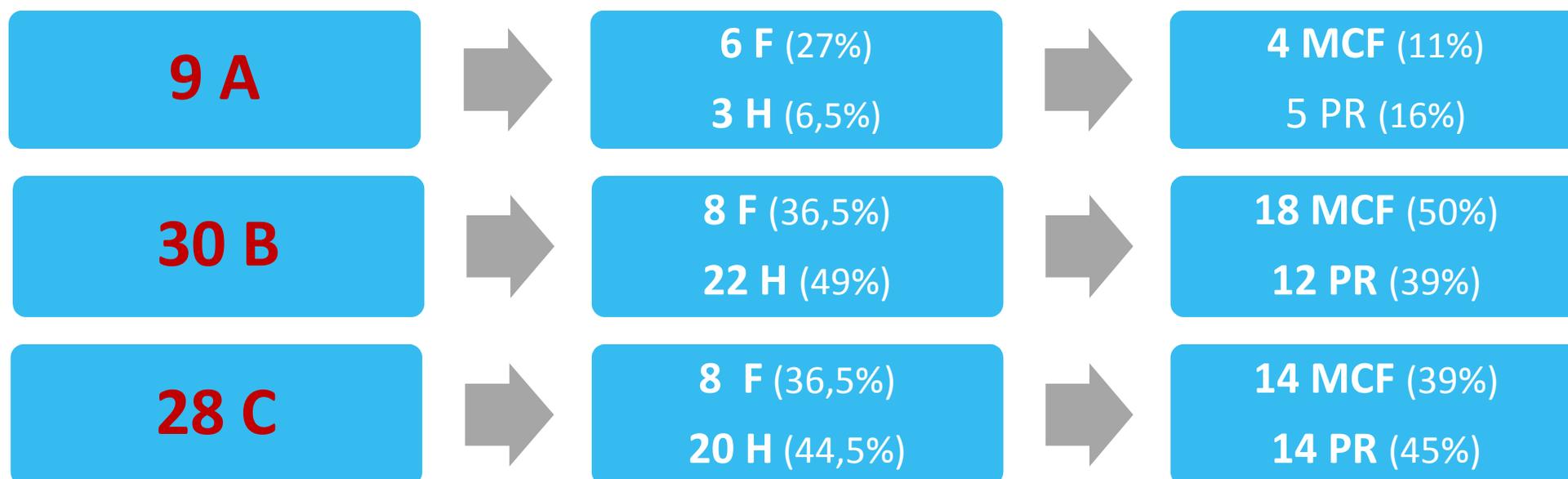


■ MCF ■ PR



67 dossiers déposés

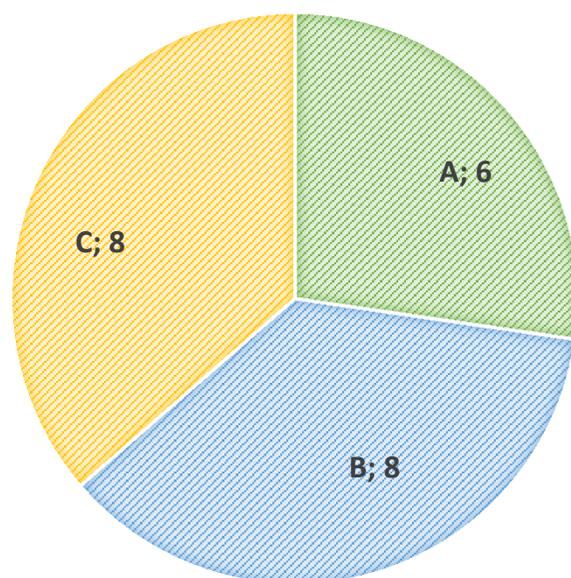
PEDR 2018



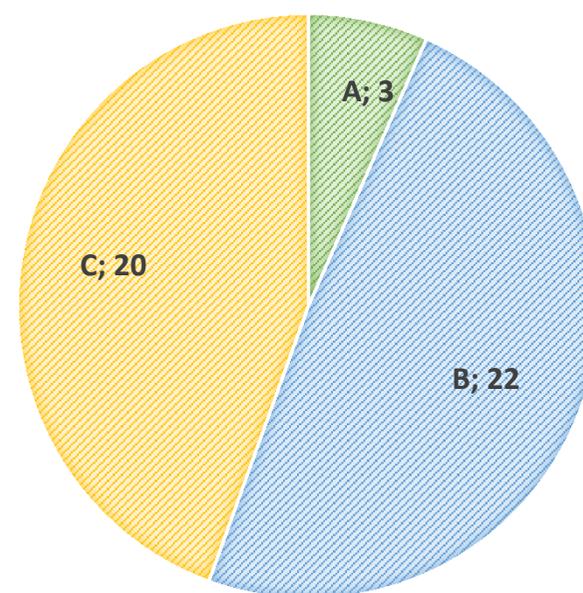
En 2017 : 69 dossiers (48 H-21F) ; 35 MCF -34 PR / 8A (0F), 24B (9F), 37C (12F)

PEDR 2018

FEMMES

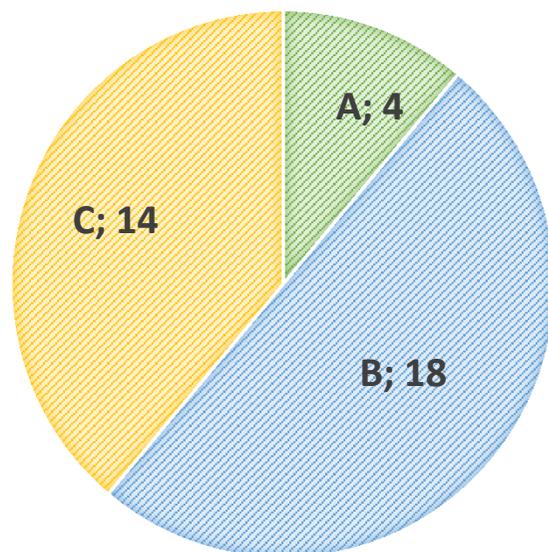


HOMMES

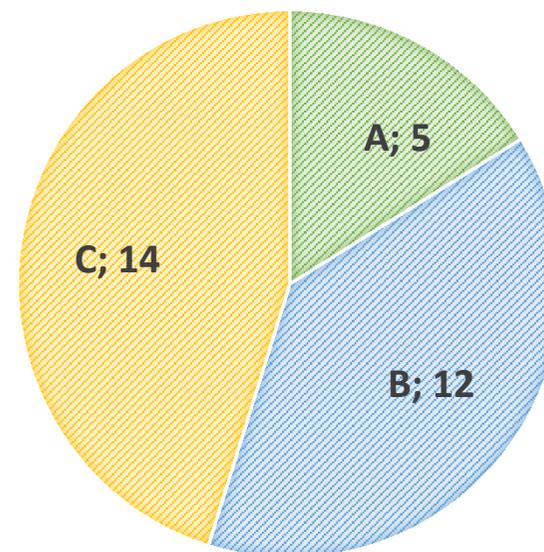


PEDR 2018

MCF



PR



PEDR 2018

✓ Si tous les B sont retenus : 9 A (54 k€) + 30B (120 k€)
= 174 k€ (> 34 k€ / enveloppe)

✓ Méthode de sélection des B :

1 . Algorithme 2017: les A et tous les B qui ont au moins 1A et pas de C en note intermédiaire sont financés soit :

- 9 A = 54 k€
- 28 B = 112 k€ (4X AAAA, 3X AAAB, 5X AABA, 4X ABAA, 3X AABB, 1X ABAB, 5 X ABBB, 3X BABB)
- -2B = 0 k€ (1X ABBC, 1X ABCB)

= 166 k€ (>26 k€ / enveloppe)

PEDR 2018

✓ Méthode de sélection des B

2. Algorithme Ministère: cf note Méthode d'interclassement pas à pas => pondération selon les CNU

Cut off au plus proche de l'enveloppe votée : 9 A + 22 B
Soit 142 000€

PEDR 2018

note globale							Evaluation de P			Evaluation de E			Evaluation de D			Evaluation de R			1. Pondération				2. TOTAL			
DISC	corps	P	E	D	R		% A	% B	% C	% A	% B	% C	% A	% B	% C	% A	% B	% C	P	E	D	R	Prime	cumul		
♂	4905	PUPH	A	A	B	A	B	38%	0%	0%	25%	13%	0%	13%	25%	0%	25%	13%	0%	38%	25%	38%	25%	125%	4 000,00	58 000,00
♂	27	MCF	A	A	A	B	B	58%	29%	13%	48%	37%	14%	28%	46%	25%	38%	38%	21%	58%	48%	28%	76%	210%	4 000,00	62 000,00
♂	85	PR	A	A	B	B	B	55%	29%	16%	42%	38%	20%	24%	33%	44%	22%	45%	33%	55%	42%	56%	67%	220%	4 000,00	66 000,00
♂	61	PR	A	A	B	A	B	61%	28%	12%	51%	35%	14%	29%	45%	24%	35%	31%	33%	61%	51%	75%	35%	222%	4 000,00	70 000,00
♀	9	MCF	A	A	A	A	B	65%	32%	3%	57%	33%	9%	51%	40%	9%	55%	24%	21%	65%	57%	51%	55%	228%	4 000,00	74 000,00
♂	23	PR	A	A	A	A	B	57%	32%	9%	57%	35%	8%	53%	32%	12%	65%	20%	15%	57%	57%	53%	65%	233%	4 000,00	78 000,00
♂	60	MCF	A	B	A	B	B	63%	29%	8%	31%	43%	26%	32%	40%	28%	39%	37%	25%	63%	74%	32%	75%	244%	4 000,00	82 000,00
♂	22	MCF	A	B	A	A	B	73%	25%	3%	52%	39%	9%	39%	44%	13%	46%	39%	14%	73%	91%	39%	46%	249%	4 000,00	86 000,00
♂	32	PR	A	B	A	A	B	73%	24%	3%	68%	25%	8%	38%	31%	22%	63%	30%	7%	73%	92%	38%	63%	266%	4 000,00	90 000,00
♂	26	PR	A	B	A	A	B	70%	29%	1%	62%	32%	6%	56%	38%	5%	48%	44%	8%	70%	94%	56%	48%	269%	4 000,00	94 000,00
♂	28	PR	A	A	B	A	B	72%	25%	4%	68%	26%	6%	33%	52%	14%	44%	40%	16%	72%	68%	86%	44%	269%	4 000,00	98 000,00
♂	32	MCF	A	A	A	B	B	73%	24%	3%	68%	25%	8%	38%	31%	22%	63%	30%	7%	73%	68%	38%	93%	272%	4 000,00	102 000,00
♂	32	PR	A	A	A	B	B	73%	24%	3%	68%	25%	8%	38%	31%	22%	63%	30%	7%	73%	68%	38%	93%	272%	4 000,00	106 000,00
♂	36	MCF	A	B	B	B	B	32%	53%	15%	31%	32%	32%	36%	51%	8%	56%	36%	7%	32%	63%	86%	92%	273%	4 000,00	110 000,00
♂	63	MCF	A	A	B	A	B	87%	11%	2%	74%	16%	10%	49%	34%	17%	30%	33%	36%	87%	74%	83%	30%	274%	4 000,00	114 000,00
♂	5	MCF	A	B	A	A	B	75%	24%	1%	53%	35%	12%	51%	45%	3%	66%	31%	2%	75%	88%	51%	66%	280%	4 000,00	118 000,00
♂	25	PR	A	A	A	A	B	76%	22%	2%	69%	20%	11%	73%	21%	6%	63%	26%	10%	76%	69%	73%	63%	282%	4 000,00	122 000,00
♂	25	MCF	A	A	A	A	B	76%	22%	2%	69%	20%	11%	73%	21%	6%	63%	26%	10%	76%	69%	73%	63%	282%	4 000,00	126 000,00
♀	16	PR	A	B	B	B	B	57%	30%	13%	43%	42%	15%	39%	32%	26%	38%	32%	30%	57%	85%	72%	70%	283%	4 000,00	130 000,00
♀	16	MCF	A	B	B	B	B	57%	30%	13%	43%	42%	15%	39%	32%	26%	38%	32%	30%	57%	85%	72%	70%	283%	4 000,00	134 000,00
♂	61	MCF	A	B	B	B	B	61%	28%	12%	51%	35%	14%	29%	45%	24%	35%	31%	33%	61%	86%	75%	66%	288%	4 000,00	138 000,00
♂	5	MCF	A	A	B	A	B	75%	24%	1%	53%	35%	12%	51%	45%	3%	66%	31%	2%	75%	53%	97%	66%	290%	4 000,00	142 000,00
♀	27	PR	A	B	B	B	B	58%	29%	13%	48%	37%	14%	28%	46%	25%	38%	38%	21%	58%	85%	73%	76%	292%	4 000,00	146 000,00
♀	36	MCF	B	A	B	B	B	32%	53%	15%	31%	32%	32%	36%	51%	8%	56%	36%	7%	85%	31%	86%	92%	293%	4 000,00	150 000,00
♀	7	MCF	B	A	B	B	B	41%	51%	9%	42%	47%	10%	41%	42%	11%	32%	48%	18%	91%	42%	82%	80%	295%	4 000,00	154 000,00
♂	62	MCF	A	B	B	C	B	65%	27%	8%	26%	53%	21%	21%	31%	48%	27%	40%	33%	65%	79%	52%	99%	296%	4 000,00	158 000,00
♂	28	MCF	A	A	B	B	B	72%	25%	4%	68%	26%	6%	33%	52%	14%	44%	40%	16%	72%	68%	86%	84%	309%	4 000,00	162 000,00
♂	61	MCF	A	B	C	B	B	61%	28%	12%	51%	35%	14%	29%	45%	24%	35%	31%	33%	61%	86%	99%	66%	312%	4 000,00	166 000,00
♀	22	PR	B	A	B	B	B	73%	25%	3%	52%	39%	9%	39%	44%	13%	46%	39%	14%	98%	52%	84%	85%	318%	4 000,00	170 000,00
♀	65	MCF	A	A	B	B	B	86%	11%	3%	58%	35%	7%	39%	51%	9%	53%	38%	9%	86%	58%	90%	91%	325%	4 000,00	174 000,00

PEDR 2019

- **Entrants 2014:** *65 dossiers (33 PR – 32 MCF)*
 - 25 (6 F, 19 H) (14 PR, 11 MC) (132 400 € => coût moyen)
- **Entrants 2015:** *51 dossiers (28 PR – 23 MCF)*
 - 27 (4F, 23 H) (13 PR, 14 MC) (131 700 €)
- **Entrants 2016:** *62 dossiers (33 PR – 29 MCF)*
 - 30 (8F, 22 H) (14 PR, 16 MC) (131 300 €)
- **Entrants 2017:** *69 dossiers (48 H-21F) ; 35 MCF -34 PR*
 - 30 (9F, 21 H) (17 PR, 13 MC) (136 000 €)
 - 46% des H et 48% des F / 56% des PR et 38% des MC
- **Entrants 2018:** *67 dossiers déposés | 45H-22F | 36 MCF-31 PR*
 - 31 (8F, 23 H) (10 PR, 21 MC) (142 000 €)
 - 47% des H et 41% des F / 32% des PR et 58% des MC

Affaires statutaires

- *Avis sur la candidature au poste de directeur.rice adjoint.e de l'ED SML pour le site de Brest*